

## Interpellation

### Visibilité de mise !

Actuellement sont mis à l'enquête une série de projets de nouveaux bâtiments : à la rue de Lausanne (Domus), à l'angle rue du Parc – rue de Lausanne et à la rue du Jura. Les bâtiments prévus sont relativement imposants. Pourtant, il est assez difficile de s'en faire une idée précise quand on n'est pas un spécialiste.

Aucun citoyen (ou si peu!) ne consultent les plans et ils sont même très nombreux à ne pas être au courant de la tenue d'une mise à l'enquête. Ils ne découvrent les projets que lorsque les pelleuses arrivent.

C'est pourquoi il serait souhaitable que les mises à l'enquête soient accompagnées de **gabarits**, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes du Canton. Ceux-ci sont beaucoup plus faciles à interpréter, on se rend tout de suite compte de l'impact visuel, de l'implantation des futures constructions. De plus, les gens les remarquent, et cela les incite à aller se renseigner.

Je demande donc à la Municipalité d'étudier la possibilité de modifier les usages de la Commune et de demander systématiquement la pose de gabarits lors des mises à l'enquête.

Bussigny, le 15 février 2013

Eric Zingre